

## Des députés de l'opposition boudent la séance

**Des députés issus des rangs de l'opposition parlementaire se sont retirés de l'hémicycle lors de la séance de la déclaration de la politique générale du gouvernement par le 1er ministre Sghair Ould M'Bareck. Sans aller jusque-là, les représentants de l'Ufp dénoncent "des pratiques politiques anti-démocratiques et déloyales"**

**C**e n'est pas la première fois que de telles anicroches ont lieu au sein de l'hémicycle. Cette fois, ce qui a opposé la majorité Prds à certains députés de l'opposition, comme ces derniers l'ont expliqué dans leur déclaration datée du 29 décembre, c'est le refus d'instaurer un débat à la suite de l'exposé de la déclaration de politique générale du Premier ministre, Me Sghair Ould M'Bareck. Pour ces députés qui mettent en avant l'article 72 de la constitution, "le gouvernement est tenu de fournir au parlement, dans les formes prévues par la loi, toutes explications qui lui auront été demandées sur sa gestion et sur ses actes". S'agissant des "formes



prévues par la loi", ils citent l'article 73 qui dispose: "le premier ministre fait une fois par an à la session de novembre, un rapport à l'Assemblée nationale sur l'activité du gouvernement pendant l'année écoulée et expose les lignes générales de son programme pour l'année à venir". Les parlementaires indiquent que c'est "sur la base de ces dispositions constitutionnelles qu'ils ont formulé une motion d'ordre relative à l'exigence d'un débat de fond sur la communication du chef du gouvernement au parlement, débat sans lequel, précise la déclaration, cet exercice devient purement formel, et donc, vide de sens. Ils estiment que même si le règlement intérieur de l'Assemblée nationale ouvre une possibilité à ce que la déclaration du gouvernement ne donne pas lieu à un débat, une telle brèche constitue une violation de la constitution, dans son esprit comme dans sa lettre. Pour eux, "une disposition réglementaire ne

saurait supplanter celle de la loi fondamentale".

C'est pourtant le mécanisme que les députés du PRDS, "forts de leur présence excessive au sein de la conférence des Présidents" ont mis en branle, souligne la déclaration, en violation du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. En évitant au PM les questions certainement embarrassantes des députés de l'opposition, la "décision" qui ne "devait être qu'une proposition soumise à la plénière a été imposée, sans être présentée, ni discutée". Les députés signataires de la déclaration (Sarr Ibrahim, élu sous les couleurs de l'ex-AC, Cheikh Ould M'Hameid, FP et ceux du RFD) n'ont pu faire revenir le Président de l'Assemblée nationale sur sa décision d'éviter au premier ministre la douloureuse confrontation des questions-réponses. Une "politique de fuite en avant" à laquelle ils ont décidé de répondre par celle de la chaise vide.